



**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE**

**« Projet d'aliénation d'une partie du chemin rural situé « L'Etang des Granges »**

Par arrêté municipal de la Commune Cosne-Cours-sur-Loire, n° DD/2017/11/064 du 6 novembre 2017, Monsieur Gérard GUILLAUMIN a été désigné Commissaire enquêteur pour le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural situé « L'Etang des Granges » à Cosne-Cours-sur-Loire.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en Mairie, du 15 au 29 janvier 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. En outre, la notice explicative et l'arrêté de l'enquête peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la Ville.

Les observations éventuelles pourront être consignées aux registres d'enquête déposés en Mairie (Service juridique, tél. 0386.26.50.58), ou adressées au Commissaire enquêteur, à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire, siège de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra les administrés en Mairie, les :

- lundi 15 janvier 2017, de 9h00 à 11h00 (ouverture de l'enquête) ;
- lundi 29 janvier 2017, de 15h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur. Dans le délai d'un mois, il transmettra au Maire le dossier et le registre accompagné de ses conclusions motivées.

Cosne-Cours-sur-Loire, le 7 novembre 2017.

**Le Maire,  
Michel VENEAU.**

